

Réparation du dommage corporel : défis et perspectives

L'enjeu de la réparation du dommage corporel, à savoir la protection de la personne humaine, impose une perpétuelle réflexion destinée à l'améliorer sinon à la perfectionner.

Précisé par les termes « défis et perspectives », l'objectif assigné à ce cycle de conférences est double.

En termes de défis, il s'agit de questionner les pratiques et les techniques pour éprouver leur pertinence et leur efficacité, autrement dit, de défier l'existant pour, si nécessaire, le repenser.

En termes de perspectives, il s'agit de s'intéresser aux évolutions qui se dessinent pour mieux les appréhender et les intégrer.






Programme 2021

Grand'chambre de la Cour de cassation

17H - 19H



5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
télécopie : 01 44 32 78 28

Cette conférence est enregistrée et diffusée sur :   YouTube 

Vous pouvez consulter la charte de captation à l'adresse suivante : www.courdecassation.fr



Réparation du dommage corporel : défis et perspectives

sous la direction scientifique de

Madame Mireille Bacache, Conseillère en service extraordinaire à la Cour de cassation

Madame Anne Guégan, Maître de conférences HDR à l'Ecole de Droit de la Sorbonne

Département « Contrat, Responsabilité civile, Assurances » de l'IRJS

Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Questionner l'évaluation médico-légale

29 mars 2021

Quels experts ?

10 mai 2021

Quels outils ?

Confronter l'évaluation financière

17 juin 2021

Les préjudices patrimoniaux

17 septembre 2021

Les préjudices extra-patrimoniaux

Modératrice :

Anne GUEGAN, *Maître de conférences HDR à l'Ecole de Droit de la Sorbonne Université Paris I Panthéon-Sorbonne*

Intervenants :

Alice BARRELLIER, *Avocate au Barreau de Caen*

Nicolas ESTIENNE, *Avocat au Barreau de Bruxelles*

Benoît MORNET, *Conseiller à la première chambre civile de la Cour de cassation*

Stéphanie PORCHY-SIMON, *Professeur à l'Université Lyon III*

Mesurer l'impact de l'intelligence artificielle sur le dommage corporel

29 novembre 2021

L'incidence de l'intelligence artificielle sur la compensation du handicap et sur l'évaluation du dommage corporel

Modératrice :

Anne GUEGAN, *Maître de conférences HDR à l'Ecole de Droit de la Sorbonne Université Paris I Panthéon-Sorbonne*

Intervenants :

Aurélié COVIAUX, *Avocate au Barreau de Paris*

Yann FERGUSON, *Enseignant-Chercheur en sociologie à l'IRCAM (Toulouse), Responsable délégué enseignement supérieur des domaines Humanités et Management des Hommes et des Organisations*

Christophe QUEZEL-AMBRUNAZ, *Professeur à l'Université Savoie Mont Blanc*

Renaud BOUGEARD, *Neurochirurgien, expert judiciaire*